

Vigilance jaune:
vent
pluie et inondations

MESSAGE DE LA PRÉFECTURE

Météo France place le département de l'Hérault en vigilance jaune vent à compter de jeudi 19 février à 3h du matin, puis en vigilance jaune pluie-inondation à compter de jeudi 19 février 16h.

La tempête Pedro provoquera des vents soufflant à 100 km/h en rafales sur les reliefs dès 3h, qui se renforceront dans la journée pour atteindre jusqu'à 120 km/h sur la partie Ouest du département et particulièrement dans le Biterrois, l'Agathois et le Minervois.

Dans le secteur Montpelliérain, les rafales atteindront 60 à 80 km/h.

Cette tempête amènera également des pluies modérées, avec des cumuls d'environ 20mm en 3 heures et 60 à 80 mm en 72h.

Ces prévisions météorologiques interviennent dans un contexte de sols saturés, de bâtiments et de végétation déjà fragilisés.

La plus grande vigilance est recommandée durant cet évènement, notamment au niveau des déplacements, et en particulier des passages à gué.



VIGILANCE JAUNE

Pluie
Inondations



Consignes de prudence



Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements
et soyez très prudents.
Respectez, en particulier, les déviations mises en place



Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée



Ne vous approchez pas des cours d'eau et zones inondées ou habituellement inondées



Suivez la situation en consultant www.vigicrues.gouv.fr



Mettez-vous à l'abri avant de faire une photo, de tweeter ou de poster



Si vous n'êtes pas sûr d'une information/image, **ne la propagez pas** autour de vous



Tagguez les comptes ci-dessous pour signaler tout événement lié à la vigilance



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

